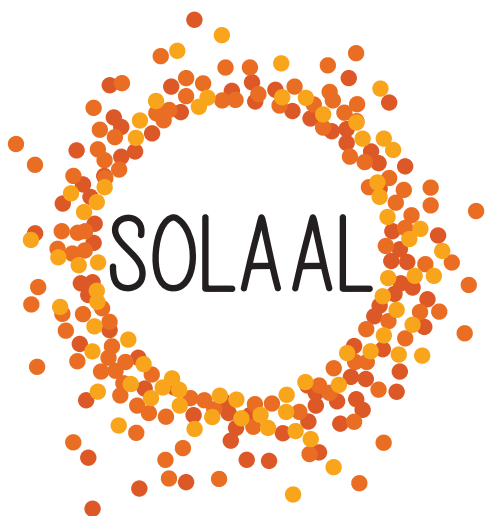




Paris, le 26 septembre 2024



Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires, SOLAAL une association engagée

Dimanche 29 septembre sera la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages alimentaires. Face à l'augmentation du nombre de personnes en précarité, le gaspillage alimentaire est intolérable.

Depuis sa création en 2013, l'association SOLAAL, qui organise le don des agriculteurs vers les associations d'aide alimentaire, **mène des actions quotidiennes pour lutter contre le gaspillage alimentaire.**

En 11 ans, l'association a permis de **sauver 35 000 tonnes de produits alimentaires, dont 96% de produits frais, soit l'équivalent de 70 millions de repas.**

Au fil des années, l'association SOLAAL a su développer **un dispositif qui permet de récupérer les invendus** des agriculteurs, des coopératives, des entreprises de l'agroalimentaire afin de les mettre à disposition des associations de l'aide alimentaire et in fine, permettre aux personnes en situation de précarité alimentaire de profiter de produits frais et de qualité, qui auraient été jetés.

Un dispositif engagé :

- **L'accompagnement du don** : SOLAAL organise de A à Z le don. Du sourcing au service après-don, en passant par la logistique, l'association centralise et facilite ainsi les démarches du don. Elle a d'ailleurs édité un guide du don afin de permettre à chaque filière agricole de connaître ses spécificités en matière de réglementation.

- **La réglementation** : dès sa création SOLAAL a mené un travail de fond pour permettre la défiscalisation des dons alimentaires, notamment pour certains produits tels que les produits faisant intervenir différents acteurs (transformation, logistique), créant ainsi le statut d'agriculteur donateur.

- **La construction d'un réseau** : depuis 2013, SOLAAL a créé des antennes régionales en région afin de se positionner au plus proche des agriculteurs et des associations d'aide alimentaire locales. Ce maillage territorial permet d'amplifier son action de lutte contre le gaspillage alimentaire mais également de proposer des produits frais et locaux. SOLAAL compte 11 associations régionales.

- **Une plateforme unique** : pour faciliter le don, SOLAAL s'est dotée d'une plateforme qui permet aux donateurs de proposer leurs produits. Cette simplification du don permet une plus grande réactivité notamment dans la gestion des produits frais, périssables, qui représentent la grande majorité des dons gérés par SOLAAL.

- **Un dispositif d'achats-ventes solidaires** : c'est la nouveauté que propose SOLAAL. L'objectif ici est de permettre aux agriculteurs de proposer des produits à un prix acceptable pour les associations de l'aide alimentaire. Ce dispositif vient en complément du don et permet de sauver d'autres catégories de produits.

- **L'animation du réseau** : SOLAAL organise de nombreux événements afin de sensibiliser au don agricole et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ainsi, chaque année, en septembre, SOLAAL organise les Journées nationales du don agricole. Les antennes régionales proposent de nombreuses actions de sensibilisation autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et permet également d'accroître les dons (opérations de glanages solidaires en champs chez les agriculteurs, collectes de produits, participation à des événements grand public et agricoles, visites d'exploitations...).

Pour en savoir plus sur les Journées nationales du don agricole 2024, télécharger le dossier de presse qui reprend toutes les actions régionales des antennes SOLAAL en cliquant ici.

SOLAAL se positionne comme **l'unique association qui permet d'organiser le don agricole** de manière simple et efficace et de lutter ainsi contre le gaspillage alimentaire.



"SOLAAL RASSEMBLE DE NOMBREUX ACTEURS ET FAIT PREUVE DE TÉNACITÉ DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE"

Guillaume Garot, parrain de SOLAAL et député de la Mayenne

"LES AGRICULTEURS PRODUISENT POUR NOURRIR TOUS LEURS CONCITOYENS. C'EST DONC CONTRE NATURE DE DEVOIR DÉTRUIRE SES PRODUITS"

Angélique Delahaye, Présidente de SOLAAL



www.solaal.org •     

A propos de SOLAAL

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Elle rassemble plus de 40 organisations issues des secteurs agricole, industriel, de la grande distribution, des interprofessions agricoles et alimentaires et des marchés de gros. La présidente de SOLAAL est Angélique DELAHAYE. SOLAAL s'appuie sur un réseau de 11 antennes régionales. Depuis sa création en 2013, SOLAAL a distribué 35 000 tonnes de produits agricoles, soit l'équivalent de 70 millions de repas.

Contact presse : Anaelle MARIE / anaelle.marie@agencefls.fr / 06 83 37 21 11